

Paris, le 15 avril 2014,

Monsieur Manuel Valls,
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Dans le cadre de la préparation du « Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2014 – 2016 de la France », le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », réseau de 23 associations françaises coordonné par le Secours Catholique – Caritas France, a envoyé un courrier à votre prédécesseur, Monsieur Jean-Marc Ayrault, afin d'appeler son attention sur la nécessité de mettre en œuvre ce Plan dans les plus brefs délais. Monsieur Ayrault a pris connaissance de notre correspondance le 18 mars 2014 et a bien voulu nous indiquer qu'elle serait envoyée à Madame Christiane Taubira, ministre de la Justice et garde des Sceaux, ainsi qu'à Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, avec laquelle le Collectif a eu l'occasion de s'entretenir le lundi 3 février 2014. Nous avons donc contacté la ministre de la Justice et la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Nous avons aussi contacté le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que le ministre de l'Intérieur.

La France a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains en janvier 2008, quelques mois avant son entrée en vigueur en mai 2008. Elle était également juridiquement tenue de mettre en œuvre les dispositions nécessaires à la transposition de la directive 2011/36/UE au plus tard le 6 avril 2013. Le Collectif note que la rédaction du Plan d'action national, recommandée par le GRETA le 28 janvier 2013, est toujours en cours d'élaboration depuis 2008. La France est ainsi l'un des derniers pays ayant ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains qui n'ait toujours pas de Plan d'action national en vigueur. En outre, les problèmes rencontrés sur le terrain sont nombreux : hétérogénéité des pratiques des préfetures sur le territoire, insuffisance des dispositifs de prévention et de protection des victimes, faiblesse des moyens affectés par l'Etat à la lutte contre la traite et manque de transparence quant à leur affectation.

La mise en œuvre du Plan d'action national devrait permettre à la France de répondre aux besoins des victimes, d'appuyer les associations qui œuvrent en ce domaine et d'honorer les engagements internationaux auxquels elle a souscrit.

Les associations engagées dans la prévention et la lutte contre la traite demandent au Gouvernement un Plan d'action national sérieux avec l'implication effective des ministères et des administrations et des moyens en adéquation avec les engagements internationaux de la France. Conscient de l'importance des arbitrages entre ministères concernés par le Plan d'action national, le Collectif souhaite que ceux-ci ne portent pas préjudice aux intérêts et aux droits des victimes de traite.

Etant donné l'urgence de la situation, le Collectif vous demande de bien vouloir user de vos pouvoirs de Premier ministre afin d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action national. A cette fin, le Collectif souhaite vous rencontrer prochainement et Geneviève Colas, coordinatrice du Collectif, se tient à votre disposition pour organiser cette rencontre. Nous souhaitons également être informés de la date exacte à laquelle le Plan d'action national contre la traite sera présenté officiellement en Conseil des ministres, et des moyens qui seront affectés à sa mise en œuvre.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma très haute considération,



François Soulage

Président du Secours Catholique – Caritas France

P-J : Synthèse de la rencontre du Collectif avec Madame Najat Vallaud-Belkacem le 3 février 2014.

Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »
Action Catholique des Femmes, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut,
Association Contre la Prostitution des Enfants, Association du Foyer Jorbalan, Association Départementale Jeunes Errants 77,
Association pour la Réadaptation Sociale, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine,
Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France,
Fédération de l'Entraide Protestante, Fondation Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid,
Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Orphelins Sans Frontières, Planète Enfants, Secours Catholique - Caritas France.
www.contrelatraite.org/ contre.la.traite@secours-catholique.org
Coordination : Geneviève COLAS genevieve.colas@secours-catholique.org / 06 71 00 69 90